

Daniel VIGNE, « Le mystère de l'Église selon le Concile Vatican II », conférence à la Paroisse Notre-Dame du Rosaire (Toulouse, 27 mars 2003).

www.danielvigne.fr

Le mystère de l'Église selon le Concile Vatican II

Comme vous le savez, le Concile de Vatican II s'est tenu il y a maintenant quarante ans, et peu nombreux sont les évêques aujourd'hui vivants à y avoir participé. Notre archevêque émérite, Mgr Collini, est de ceux-là (il était à l'époque un des plus jeunes évêques de l'Église catholique), et c'est un bonheur de l'entendre évoquer le souvenir de ce grand événement, qui a vraiment marqué un tournant dans l'histoire du christianisme.

Au seuil de cette conférence, j'aimerais faire mémoire du P. Georges Dejaifve, qui fut mon professeur d'ecclésiologie il y a exactement vingt ans, à Rome, et qui nous avait donné un cours passionnant sur ce Concile. Il est l'auteur d'un livre qui m'a moi-même marqué : *Un tournant décisif de l'ecclésiologie à Vatican II*. Je m'inspirerai de ce travail, ainsi que des livres du père Jean Rigal, que j'ai l'honneur d'avoir pour collègue à l'Institut Catholique de Toulouse, pour réfléchir aujourd'hui sur l'unité de l'Église, avant et après le Concile. Il est l'auteur de nombreux livres, parmi lesquels *L'ecclésiologie de communion*.

Je m'inspirerai aussi, et surtout, de l'auteur-phare, du théologien dominicain qui a le plus accompagné la réflexion ecclésiologique relatives à Vatican II : Yves Congar, qui fut expert à la Commission théologique du Concile, et qui y jouera un rôle considérable ; il sera nommé cardinal peu avant sa mort en 1995. Son livre *Le Concile de Vatican II, son Église, Peuple de Dieu et Corps du Christ*, rassemble plusieurs grands textes.

J'en citerai de nombreux extraits. Il faudrait encore nommer un Dominicain : le P. Hervé Legrand, professeur à l'Institut Catholique de Paris, qui est aujourd'hui un des principaux ecclésiologues français. Nous voici donc, comme le voyez, en bonne compagnie pour essayer de comprendre comment les Pères du Concile ont été amenés à parler de l'Église et de son unité.

Mystérieuse Église, que Jésus a fondée sans lui donner de structures précises, comme s'il nous laissait le soin de le faire, de l'inventer au long des siècles. Mystérieuse Église, porteuse de toutes les faiblesses de l'homme, parfois blessée par son péché, et pourtant habitée par la grâce de l'Esprit, et portée par la prière du Christ : « Père, qu'ils soient un comme nous sommes un ! ».

Peut-on penser que cette prière ne soit pas exaucée ? Non. L'Église *est* une, comme nous le confessons dans le Credo. L'Église est une, car elle est l'unité même : elle est convocation, rassemblement, convergence, accord des hommes en Dieu. Elle n'est pas un groupe humain comme les autres, et qui leur ferait concurrence. Elle n'est pas un club, dit un cercle d'élus, ni une coterie, ni un parti. Elle traverse les cultures, les frontières, les époques, et n'appartient à aucune. Elle transcende, osons le dire, ses propres structures, c'est pourquoi elle ose les modifier, les adapter, les renouveler.

Depuis 2000 ans, que de chemin parcouru ! Pour parler de Vatican II, il nous faut faire mémoire de cette immense aventure, prendre conscience du long terme. Ne pas rester « scotché » aux petites querelles, aux débats d'opinions, mais chercher à comprendre les lignes de force et les enjeux profonds de l'histoire du christianisme. Écouter, comme dit l'*Apocalypse*, de « ce que l'Esprit dit aux Églises », et à l'Église de notre temps.

Les deux textes les plus longs publiés par le Concile reflètent bien cette attitude, et cette préoccupation. Il y a d'une part, *Lumen Gentium* (Lumière des Nations), Constitution dogmatique sur l'Église, qui tente de redéfinir son mystère et ses principales structures. D'autre part, *Gaudium et Spes* (Joie et Espérance), Constitution pastorale sur l'Église dans le

monde de ce temps. Tout un programme, n'est-ce pas ? Et ce programme est clair : penser l'Église en profondeur, et *en même temps*, l'ouvrir au monde et à l'avenir. Vatican II a été un concile d'ouverture parce qu'il a été un concile d'approfondissement, de retour aux sources. Oui, l'Église progresse en se ressourçant. Ceux qui opposent les deux démarches se trompent : dans l'Esprit Saint, la fidélité et l'audace, la tradition et la création, s'engendrent l'une l'autre.

Le Concile lui-même en est la preuve : 2500 évêques, de tendances très diverses, ont su se mettre d'accord pour un nécessaire *aggiornamento*. Pour réajuster les voiles du bateau, le remettre dans la mouvance de l'Esprit, accueillir ce Souffle qui nous vient de si loin et qui pousse l'Église vers l'avant, vers l'avenir. *Les portes de l'enfer de prévaudront pas contre elle*, disait Jésus. Cette image est un peu étrange, mais voici comment je la comprends : l'Église, le diable ne la coïncera pas dans un cul-de-sac. Il ne la cadennassera pas, ne la paralysera pas. Elle est vivante, elle a de quoi surmonter ses peurs, ses pesanteurs, et éventuellement ses erreurs. Elle ira de l'avant.

En ce sens, Vatican II n'est pas un concile « daté », qui répondait seulement à une conjoncture précise, à une situation aujourd'hui dépassée. Faire cette lecture, ce serait enfermer la vie de l'Église dans un cadre trop étroit. Ce qui s'est passé à Vatican II n'est pas derrière nous, comme un souvenir, mais devant nous comme un modèle. Ce Concile nous dit ce que Jean-Paul II redira au début de son pontificat : « N'ayez pas peur ». Avancez avec confiance.

Je reviendrai, à la fin de cette conférence, sur cette invitation à la confiance. Mais pour entrer dans le détail de la pensée de Vatican II, il me faut maintenant présenter quelques thèmes-clés auxquels elle s'articule. Je vous en propose six, comme autant de rayons d'une même étoile : l'ouverture au monde, l'enracinement dans l'église locale, la collégialité des évêques, la primauté du pape, l'Église comme communion, et, enfin, la relation Orient-Occident. Bien entendu, je me contenterai d'un aperçu sur chacun de ces sujets. Mais je crois que sur chacun d'eux, le Concile nous rappelle des vérités essentielles, qui avait été un peu oubliées. Je conclurai (ce sera

mon septième point) par une réflexion sur la place de Vatican II dans l'histoire.

1. L'ouverture au monde

On l'a souvent dit : le « bon pape » Jean XXIII avait été élu comme un pape de continuité, un homme âgé, qui était censé garder l'Église en l'état où il l'avait trouvée. C'est le contraire qui s'est passé : le saint homme a été l'instrument par lequel Dieu a ouvert les portes et les fenêtres d'une Église qui, au fil des siècles, avait eu tendance à se constituer en forteresse. Pendant les siècles de chrétienté, elle était devenue comme un château fort, dominant le paysage de toute sa hauteur. Face à la Réforme protestante, et surtout les coups de butoir de la Révolution, l'Église catholique avait réagi avec la force d'un « bastion » imprenable. La crise moderniste, au début du XX^e siècle, avait exacerbé ce sentiment de menace, que deux guerres mondiales avaient encore aggravé.

Vatican II reprend le problème à la base. Le monde « mauvais » au milieu duquel nous vivons (car nous ne devons pas nous faire d'illusions, il ne s'agit pas de dire « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »), ce monde pécheur, Dieu l'aime. L'Église n'a pas à s'opposer à lui comme une contre-société, mais à le transformer de l'intérieur, avec courage, avec amour. Il est comme un parent malade, à qui nous devons tous nos soins ; comme une icône à restaurer dans sa beauté première.

Cette perspective rend possible un respect nouveau, une bienveillance et une humilité nouvelles envers les hommes auxquels nous sommes envoyés. Car l'Église n'a pas seulement à donner, mais aussi à *recevoir*, à entendre, à écouter. La modernité est porteuse, souvent à son insu, d'authentiques valeurs évangéliques : la vérité, la liberté, l'authenticité, la créativité... Même le « sens critique » qui est celui des modernes à quelque chose à voir avec l'Évangile ! C'est le grand mérite de Vatican II d'avoir fait bon accueil à ces requêtes, au lieu de les condamner.

L'Église n'est pas un autre monde juxtaposé au monde : elle fait un avec lui, comme le levain ou le sel dans la pâte, et c'est

pour lui qu'elle ne doit pas perdre sa saveur – car on n'est pas un ferment si on n'est pas fervent ! Le plus ancien texte chrétien sur ce sujet, l'*Épître à Diognète* (II^e siècle), disait : les chrétiens sont l'âme du monde, ils sont dans le monde comme l'âme est dans le corps. Vatican II renoue avec cette approche non-dualiste, non-manichéenne, qui place l'Église aux côtés des hommes et même à leur service.

Pour conclure sur ce point, notons qu'il s'agit d'une position subtile, car spirituelle, et non pas idéologique, qui a parfois été mal comprise. Le Concile ne nous demande pas de nous fondre dans la masse, ni de confondre l'Évangile avec les combats des hommes. Certains chrétiens activistes, en se jetant dans la mêlée, ont risqué d'y perdre leur âme. L'Église est dans le monde, mais elle lui ouvre une espérance qui n'est pas de ce monde. Si l'Église s'ouvre au monde, c'est pour l'ouvrir lui-même à Dieu.

2. L'enracinement dans l'église locale

Une deuxième nouveauté, à Vatican II, concerne l'Église locale, c'est-à-dire chaque diocèse et même chaque assemblée eucharistique. Il y a en effet deux façons de les envisager. Soit comme des parties d'un tout, comme les départements d'un État, par exemple, et sous cet angle, le tout est la somme des parties : l'Église, au sens global, est l'addition de toutes les églises locales. C'est un point de vue de type spatial, sans doute nécessaire au point de vue administratif, mais insuffisant d'un point de vue théologique.

Car l'Église n'est pas une somme d'Églises, mais un mystère unique présent dans chaque Église. Dans cette perspective, ce n'est pas la partie qui est dans le tout, c'est le tout qui est dans la partie. Dans chaque assemblée eucharistique, c'est l'Église elle-même, corps du Christ, qui est présente, comme dans chaque eucharistie, c'est au Christ lui-même, et en plénitude, que nous communions.

On doit à Mgr Elchinger, alors évêque coadjuteur de Strasbourg, d'avoir rappelé ce point important. Je cite un extrait de son intervention : « L'Église n'est pas une association d'Églises particulières, mais elle est réalisée dans les Églises

particulières. L'Église locale est première : Paul parle de *l'Église de Dieu établie à Corinthe*, de *l'Église des Thessaloniens*, etc. Chacune d'elles, autour de son évêque, est authentiquement l'Église » (p. 13-14). Ce discours fut relayé par beaucoup d'autres interventions, celle de l'évêque d'Alicante, par exemple. Je le cite : « Tout occupés que nous étions de l'Église universelle, nous n'en avons guère parlé jusqu'ici, mais l'Église locale doit être mise en valeur [...] C'est en elle qu'il faut chercher la réalisation du Corps mystique » (p. 19).

Il ne s'agit pas d'une simple décentralisation, qui est encore un principe administratif et juridique : celui d'un pouvoir central déléguant une partie de lui-même à la périphérie. Il ne s'agit pas non plus du principe de subsidiarité, qui dit (je cite ici le cardinal Bea, qui avait fait une intervention remarquée à ce sujet) : « Ce n'est pas le rôle de l'autorité de se substituer à chacun des membres dans ce qu'ils peuvent réaliser par eux-mêmes ». C'est un bon principe, mais qui en reste à des questions d'organisation. Dans l'Église comme mystère, il y a plus : chaque Église coïncide avec le centre, qui est le Christ. « Là où est l'eucharistie, là est l'Église », disaient les Pères.

Cette perspective est traditionnelle. Elle est remise en lumière par le Concile, qui déclare, par exemple : « L'Église est vraiment présente dans tous les légitimes groupements locaux de fidèles unis à leurs Pasteurs [...] Dans ces communautés, si petites et pauvres qu'elles puissent être, ou dispersées, le Christ est présent, et par sa grâce, se constitue l'Église une, sainte, catholique et apostolique » (p. 21). Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, disait Jésus, je suis là, au milieu d'eux.

Mais cet enracinement de l'Église dans l'Église locale n'est pas une atomisation de l'Église, qui en ferait une nébuleuse de communautés séparées. Il existe entre elles une unité, une communion, qui est un don de l'Esprit, et qui est garantie de façon visible par la communion des évêques entre eux : ce qu'on appelle la collégialité.

3. La collégialité des évêques

On peut dire que nous touchons ici au cœur des débats du Concile. Dejaifve écrit : « C'est autour du débat sur la

collégialité que ce joua le sort de Vatican II » (p. 25). Comme vous le savez sans doute, le Concile de Vatican I, en 1870, avait insisté sur le caractère hiérarchique de l'Église. Dans un contexte historique difficile (à cette époque, l'Italie se constituait comme État aux dépens des États pontificaux) on avait âprement défendu l'autorité du Pape. « Le rapport entre évêques et Papauté était conçu selon une dimension verticale : omnipotence d'un côté, subordination totale de l'autre », écrit Dejaifve (p. 25). Un rééquilibrage était nécessaire. Mais il fit l'objet, comme vous allez le voir, de discussions assez tendues.

Un premier texte composé par un membre de la Curie, le P. Tromp, fut présenté aux Pères du Concile. Il restait dans la perspective de Vatican I, et continuait à voir dans les évêques des administrateurs du pouvoir central, des « Préfets » du Pape. Le Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Blanchet, demanda « une théologie de l'Épiscopat qui soit plus conforme au donné révélé, à la tradition des Pères et à la vérité ». L'évêque de Haïfa, qui deviendra Patriarche de l'Église grecque-catholique (Maximos V), fit remarquer que sur 300 références, 5 seulement provenaient de la tradition grecque. Le texte fut jugé insuffisant et écarté.

Un deuxième texte, appelé le schéma Philips, fut élaboré par un groupe d'évêques belges. Il restait exagérément « papal », au point que Mgr Elchinger réagit : « Il semblerait que dans l'Église, tout se ramène à Pierre et au Pontife romain. Une telle dépréciation du Collège épiscopal est une déformation de l'histoire » (p. 30). Mais que voulait-on dire exactement par Collège des évêques, et par *collégialité* ? Pendant toute la deuxième session (octobre 1963), et la troisième (novembre 1964), on en discuta. Pour certains cardinaux, c'était une invention contraire à la tradition ! Paul VI se trouva face à une grave crise. Il fit voter l'assemblée, qui approuva l'idée que « Pierre et les Apôtres constituent un collège apostolique, et de même façon, le Pontife romain et les évêques, successeurs des Apôtres, forment aussi un Collège » (p. 38).

Cette phrase vous paraît évidente. Mais elle avait des adversaires farouches dans les milieux de la Curie romaine,

partisans de la « verticalité » hiérarchique. Or la collégialité faisait apparaître une « horizontalité » dans la structure même de l'Église : une communion entre les évêques, une *koïnonia*, qui n'est pas un pouvoir partagé, mais une image du mystère de l'Église comme mystère d'unité. Les évêques ne sont ni des petits chefs autonomes, ni les agents délégués d'un pouvoir central : ils sont *ensemble* les bergers de l'Église.

Comme vous le voyez, le déplacement d'insistance, par rapport à Vatican I, est important. Mais il faut se garder d'y voir un mouvement de balancier entre deux tendances, autoritaire et démocratique. Ce serait trop simple ! L'Église n'est pas une société comme les autres, où l'on se déchire pour la possession du pouvoir. En vérité, ce que la collégialité des évêques exprime est *exactement la même chose* que ce que l'autorité du pape doit garantir et protéger, c'est-à-dire l'unité. Même la distinction classique entre « horizontal » et « vertical » doit être corrigée : la collégialité a en elle-même les deux dimensions, puisqu'elle désigne une *autorité commune*.

Mais il est vrai qu'au sein de ce Collège, une figure se détache, celle du Pape, comme celle de Pierre parmi les Apôtres. Quelle est sa place, quel est son rôle exact ? Vatican II nous éclaire aussi sur ce point.

4. La primauté du pape

J'ai rappelé que Vatican I avait été le Concile papal par excellence. Le dogme de l'infaillibilité pontificale y a été affirmé en termes solennels, mais de façon précise et limitée. Le peuple chrétien a parfois confondu ce dogme avec l'idée que le pape est impeccable, c'est-à-dire sans péché : il ne s'agit évidemment pas de cela. D'autres pensent que le pape ne peut se tromper, et ceux qui pensent cela se trompent. L'infaillibilité est un privilège que le pape n'exerce que dans des circonstances exceptionnelles, et après avoir consulté l'ensemble de l'Église, dont il est alors comme la voix. Depuis Vatican I, la papauté a fait appel une seule fois à cette procédure, en 1950, pour la promulgation du dogme de l'Assomption.

Mais il est vrai que la responsabilité des papes était devenue comme l'objet exclusif de la réflexion sur l'Église. Celle-ci était

toute centrée sur le Pontife romain, selon un modèle proche d'une monarchie absolue. Congar avait créé, pour désigner cette insistance exclusive sur la hiérarchie, le terme de « hiérarchologie », qui a été repris par d'autres. Mais le rôle des papes peut-il vraiment se définir en termes de pouvoir ? Il fallait, note Congar, « sortir du carcan de la *plenitudo potestatis* »^{(page) 173}. Pour désigner la fonction des responsables dans l'Église, Vatican II parle de *service* et de *ministère* : deux mots totalement absents des textes de Vatican I, alors que les textes de Vatican II utilisent respectivement 97 et 178 fois !

Le premier des titres du pape, vous le savez, est : « Serviteur des serviteurs de Dieu ». Le sens de ce titre ressort plus clairement à Vatican II. Le pape n'est pas coupé du corps de l'Église, pas plus qu'il n'est extérieur au Collège des évêques. « Le pape est membre du concile », souligne Congar⁴¹. « S'il la personnalise toute, c'est que d'abord il est dans l'Église, non au-dessus [...] Il n'est *au-dessus* qu'en étant *dans*³⁸. » Le liminaire de chacun des textes du Concile le signifie clairement : « Paul évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, en union avec les Pères du Concile, en perpétuelle mémoire ». Ils sont unis à jamais !

Il y a ainsi « un caractère bilatéral, une réciprocité des relations entre les chefs et le corps¹⁷² ». Le Pape et le Collège des évêques ont besoin l'un de l'autre, comme les évêques n'existent que pour le peuple des baptisés, et en tant qu'ils sont eux-mêmes des baptisés. Le pape est évêque, ne l'oublions pas : évêque de Rome, et c'est à ce titre qu'il préside à la communion des évêques. D'ailleurs l'infaillibilité elle-même n'a pas été définie par un pape, mais par un Concile ! Tant il est vrai que la vérité ne peut être affirmée de manière solitaire, mais toujours en communion.

5. L'Église comme communion

Dans le langage antérieur à Vatican II, le Christ a fondé une Église comme une société parfaite, complète, et « inégale », c'est-à-dire hiérarchique¹³. Le Concile, lui, parle de « mystère » de l'Église¹⁶. Il s'agit bien, souligne Congar, « d'un passage d'une vision de l'Église à une autre. Cette vision a été dominée

jusqu'à Vatican II par une définition juridique de l'Église comme société complète (*societas perfecta*), inégale ou hiérarchique, dont le premier article était la distinction, de droit divin, entre clercs et laïcs [...] Vatican II enseigne une ecclésiologie de l'existence chrétienne structurée en Église, à base sacramentelle⁷¹. » Cette nouvelle perspective est parfaitement illustrée par le terme de communion, concept-clé de l'ecclésiologie de Vatican II. Il est traditionnel dans le monde grec, sous le terme de *koïnonia*. Il a été également mis en valeur dans le monde orthodoxe slave, à travers la riche notion de *sobornost*.

Signalons à ce sujet le fameux « *subsistit in* » du n° 8 de *Lumen Gentium*, que Congar qualifie de « modeste, mais décisive trouvaille ». En disant que l'Église du Christ » existe dans » l'Église catholique, explique-t-il, on évite de dire que seuls les catholiques sont membres du Corps mystique. Il n'y a donc pas une adéquation stricte, c'est-à-dire exclusive, entre l'Église Corps du Christ et l'Église catholique¹⁶⁰. Mieux : on reconnaît, comme le dit l'Encyclique, qu'» en dehors de son organisme visible se trouvent de nombreux éléments de sanctification et de vérité ». Cette ecclésiologie « inclusive » permettait ainsi de dénouer les blocages liés à une stricte identification entre membres du Corps mystique et membres de l'Église catholique romaine¹⁸. Elle a joué un grand rôle dans l'œcuménisme.

6. La complémentarité Orient-Occident

Il est certain que le Concile a renoué avec des inspirations de l'Église indivise⁵⁸, où la sensibilité orientale équilibrait et complétait des apports de l'Occident. L'importance du rôle du Saint-Esprit, le sens du mystère et le goût de la beauté, une vision de l'homme comme structurellement ouvert à la grâce divine, font partie des trésors que l'Orient chrétien peut nous partager. Mais ce sujet est immense, et me tient particulièrement à cœur... Je ne m'y étendrai donc pas, et laisserai plutôt parler les textes du Concile, soit dans le *Décret sur l'Œcuménisme*, soit dans le *Décret sur les Églises orientales catholiques*. Ils sont superbes : nous n'avons plus qu'à les vivre !

« Tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer le si riche patrimoine liturgique spirituel de l'Orient, pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne, et pour réaliser la réconciliation des chrétiens orientaux et occidentaux ». « Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Église qu'il ait diversité de manières et de coutumes [...] Une telle diversité ajoute même à sa beauté et est une aide précieuse pour l'accomplissement de sa mission ». « L'Église catholique tient en grande estime les institutions, les rites liturgiques, les traditions ecclésiales, et la discipline de vie chrétienne des Églises Orientales » [...] « Le Concile désire qu'elles soient florissantes et accomplissent avec une vigueur apostolique renouvelée la mission qui leur incombe ». « [...] Le mur qui sépare l'Église d'Orient de celle d'Occident étant abattu, il n'y aura plus qu'une seule demeure, affermie sur la pierre angulaire, le Christ Jésus, qui fera l'unité de l'une et de l'autre ».

7. Vatican II dans l'histoire

Comment situer ce Concile dans l'histoire générale du christianisme ? J'en retiendrai trois caractères, et d'abord son originalité. Tous les Conciles antérieurs avaient en effet pour but principal, et pour occasion historique, la résolution d'une crise doctrinale. Or, dès son annonce, le Concile Vatican II a été présenté comme devant être 'pastoral'⁶⁰. Il est le premier concile qui ne comporte pas d'anathème ! Et qui se préoccupe avant tout, non de condamner des erreurs particulières, mais d'édifier l'ensemble du Peuple de Dieu. Citons à ce sujet la belle parole du pape Jean XXIII : « Aujourd'hui l'Épouse du Christ préfère user du remède de la miséricorde plutôt que de la sévérité [...] en montrant la valeur de son enseignement plutôt qu'en renouvelant des condamnations⁶³. » Cela ne signifie pas que ce Concile n'ait pas, comme les autres, un contenu de vérité : il reste solidement enraciné dans la tradition doctrinale de l'Église, mais il la fait valoir autrement. « Vatican II a été doctrinal », écrit Congar, « car le pastoral n'est pas moins doctrinal, mais il l'est d'une manière qui ne se contente pas de conceptualiser, définir, déduire et anathématiser⁶⁴. » D'autres

Conciles ont dû se montrer farouchement protecteurs ; Vatican II est un Concile *intégrant*⁵⁹, ou intégrateur.

Le langage dans lequel les Pères se sont exprimés témoigne de cette originalité. Langage de large exposé, de description, d'exhortation, moins dogmatique, plus pédagogique, mais aussi plus abondant : à mise en page équivalente, les textes de Vatican II occuperaient 316 pages ; Vatican I, 15 pages ; le Concile de Trente, 130 pages ; et les sept premiers conciles œcuméniques réunis, 138 pages ! Congar ose se demander : Avons-nous été prolixes ?⁶⁶. Mais la réponse doit tenir compte du fait que chaque Concile bénéficie des acquis des précédents, et en fait mémoire. Vatican II se réfère abondamment aux textes de la tradition, en sorte qu'il y aurait un certain simplisme à insister exclusivement sur sa nouveauté et sa différence. Le schéma « avant-après » serait trompeur, s'il ne tenait pas compte de la continuité. Du reste, les papes qui ont suivi le Concile ont eux-mêmes voulu s'inscrire dans cette dynamique de fidélité... jusqu'à prendre les noms de Jean et de Paul, les papes du Concile ! Le prochain pape prendra peut-être le nom de Jean-Paul III...

Un deuxième caractère très important de Vatican II concerne précisément son rapport au temps, et sa prise en compte de l'historicité. D'autres conciles ont pu s'exprimer de manière quelque peu anhistorique, comme si la fin des temps était déjà atteinte, et avec elle, l'ultime vérité. Or, il subsiste une distance entre l'Église et le Royaume. Le Peuple de Dieu est en marche. Il est à mi-chemin entre le « déjà » et le « pas encore ». Il est un *peuple messianique* (expression introduite par Congar¹³⁵, et employée deux fois dans les textes) qui vit une situation d'itinérance, de tension, d'attente. Son unité n'est pas statique, ni possédée comme une propriété : elle est devant lui comme un don, toujours à recevoir et à découvrir. Comme l'écrira Congar, la vision de l'Église exprimée par Vatican II « répond au besoin de concevoir l'unité de façon prospective, et pas seulement rétrospective⁶⁰. »

Ainsi l'Église prend acte du fait qu'elle chemine dans l'histoire, et aux côtés des hommes, vers une perfection qu'elle doit recevoir de Dieu. Elle est sainte, en tant que vivifiée par le

Saint-Esprit ; mais elle a besoin de son assistance pour se renouveler, et parfois, changer ses formes d'organisation, d'expression, ou de culte. Congar le souligne avec force : « avant Vatican II et Paul VI, on n'avait jamais dit, à un niveau aussi officiel et de façon si publique, que l'Église est en perpétuel besoin de réforme¹⁹. » C'est pourquoi, de façon tout à fait intéressante, Vatican II est un Concile qui peut, sans inconvénients, ne pas être considéré comme « parfait ». « Nous reconnaissons que Vatican II est, en bien des domaines, imparfait. Beaucoup de ses vues sont, sinon des compromis, du moins des ébauches et se tiennent, en quelque sorte, à mi-chemin¹⁷⁶ », dit encore Congar. Mais tant que nous ne serons pas à la Parousie, nous serons toujours à mi-chemin !

Le troisième caractère que je voudrais relever concerne la vitalité de ce Concile, telle qu'elle apparaît dans l'histoire, et telle qu'elle est appelée à se déployer dans l'avenir. D'abord, l'accord de nos évêques, réunis de façon extraordinaire, est en soi un signe extraordinaire. Un Concile, on l'a souvent dit, est un « événement » plus qu'une institution : on ne sait pas quand aura lieu le prochain, dans dix ans ou dans mille... Ce Concile, plus spécialement, a manifesté la capacité, pour des hommes de Dieu, d'œuvrer ensemble à un changement. Les structures, on le sait, sont parfois tentées par l'inertie : Vatican II donne tort à ceux qui les croiraient inamovibles. Les conclusions du Concile, rappelons-le, n'étaient pas écrites d'avance ! Vatican II a tâtonné, dit Congar, personne ne l'a dirigé de façon systématique. Mais il s'est dégagé une *mens concilii*⁸, faite d'écoute mutuelle et de volonté commune, qui est un témoignage impérissable.

On peut, certes, se demander à quelle vitesse et de quelle manière les semences reçues à Vatican II vont germer, déployant leurs effets dans le temps. « Tous les conciles ont eu un avenir, et ont agi lentement, mais longtemps, sur les esprits et la vie de l'Église⁶⁷ », dit Congar. Rappelant que le Concile de Nicée a été suivi de 56 ans de démêlés, il cite, avec un peu d'ironie, le cardinal Newman : « Il est rare qu'un concile ne soit pas suivi d'une grande confusion⁶⁶. » Mais il ajoute ce constat très important : « Vatican II a été suivi par une mutation socio-culturelle dont l'ampleur, la radicalité, la rapidité, le caractère

cosmique n'ont d'équivalent à aucune autre époque de l'histoire⁶⁹. » Si l'Église a changé depuis quarante ans, le monde, lui, connaît des transformations inouïes. Ne peut-on penser qu'au seuil d'une époque si particulière, Dieu ait voulu assister son Église, lui donner une provision de forces et un encouragement ?

Conclusion

Il ne fait aucun doute que Vatican II est un Concile dont beaucoup de fruits sont encore à venir. La tonalité positive, le courage intellectuel et pastoral des textes de ce Concile en font un message d'espérance. Pour la première fois dans l'histoire, un Concile ne se définit par ce qu'il refuse, ou ce qu'il condamne, mais par une réflexion de fond sur le trésor de la foi. Certes, ce Concile représente un « moment » de l'histoire de l'Église. À ce titre, il devra être réactualisé, prolongé, reformulé dans de nouveaux contextes historiques dont nous n'avons pas idée... une persécution mondiale du christianisme ? ou au contraire, un extraordinaire printemps de l'Évangile ? un nouveau cloisonnement des confessions chrétiennes ? ou au contraire, un formidable mouvement de rassemblement et d'unité des chrétiens ? Nous ne le savons pas, mais pour répondre à ce que seront les problèmes de demain, Vatican II impulse ce que j'appellerais un *style*, à la fois réfléchi et chaleureux, plein de sagesse pour assumer le passé, mais courageux pour faire face à l'avenir. Ce n'est pas de la naïveté de croire que dans ces quelques 3000 hommes, l'Esprit-Saint, l'Esprit du Christ était à l'œuvre, comme un guide intérieur, comme un appel à oser, à aller plus loin. Alors, si vous le voulez, suivons leurs traces et continuons le chemin.
